

MINISTÈRE DES FINANCES - CONFÉRENCE DES 12 ET 13 OCTOBRE 2010

" AJYAL FUND : PROSPÉRITÉ POUR LA CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE "

CAPITAL INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT DE L'INNOVATION

INTERVENTION DE L'AFD - ROGER GOUDIARD

Je vais centrer mon propos sur le financement de l'innovation, qui est un des objectifs clés du Fonds générationnel AJYAL et de l'organiser en trois volets :

- Le Fonds AJYAL est un outil pour aller vers la nouvelle croissance, dont a besoin la Tunisie de demain ;
- L'innovation et son financement sont au cœur de cette nouvelle croissance à construire ;
- Le Fonds AJYAL est de nature à démultiplier les actions déjà menées par les bailleurs de fonds internationaux dans le domaine du capital investissement et dans le domaine de l'encouragement à l'innovation.

1 LE FONDS AJYAL : UN OUTIL POUR ALLER VERS LA NOUVELLE CROISSANCE DONT A BESOIN LA TUNISIE DE DEMAIN

1.1 La création du Fonds AJYAL se présente comme une belle initiative de partenariat public-privé

- D'une part, il se présente comme un « fonds souverain », ce qui traduit le volontarisme des pouvoirs publics, qui veulent mettre le pays sur les rails d'un développement durable de l'investissement et d'une dynamique de création d'emplois et de richesses pour les générations présentes et futures.
- D'autre part, il se présente comme un « fonds de fonds », dont l'architecture en « sous fonds thématiques » va offrir [i] un cadre juridique accueillant pour les fonds privés – appelés à se coupler aux ressources publiques du fonds souverain– et [ii] un cadre opérationnel, capable d'attirer les meilleures équipes nationales et internationales de gestion de fonds d'investissement.

1.2 Parmi les objectifs assignés au Fonds AJYAL, il en un qui est particulièrement important au regard de l'expérience internationale du Groupe AFD/PROPARCO : celui du financement de l'innovation

- Le Fonds AJYAL poursuit de multiples objectifs : stimuler l'investissement dans les régions défavorisées ; créer de l'emploi ; dynamiser l'entrepreneuriat ; encourager l'innovation ; etc. Chacun des panelistes, privilégie tel ou tel objectif, en fonction de sa sensibilité et de son expérience. Permettez-moi de concentrer mon propos sur le financement de l'innovation dont les enjeux, dont nous pensons à l'AFD, qu'ils sont très lourds pour l'espace euro-méditerranéen.
- Jean-Hervé Lorenzi, nous disait dans une récente conférence à Tunis que, dans la période de transformation profonde, ouverte par la crise financière internationale et par les printemps arabes, les cartes vont se rebattre et de belles opportunités de rebondir seront à saisir ; de l'avis des experts, l'innovation –qui a plutôt ralenti au cours des dix dernières années– va bondir dans les dix prochaines ; Et de ce fait, l'innovation se trouve aujourd'hui au cœur de la nouvelle croissance.
- L'espace euro méditerranéen est coincé entre, d'une part, la considérable avance technologique –véritablement structurelle– des Etats-Unis et, d'autre part, la concurrence des pays émergents à bas coûts ; Il lui faut, dans ce contexte, très contraignant, trouver des sentiers de croissance permettant à la fois de rester dans le jeu, en montant en gamme technologique, tout en créant des emplois.

2 L'INNOVATION ET SON FINANCEMENT PAR LE CAPITAL INVESTISSEMENT SONT AU CŒUR DE CETTE NOUVELLE CROISSANCE A CONSTRUIRE

2.1 Le capital investissement est un outil clé de toute politique d'innovation, mais à condition de s'inscrire dans une stratégie nationale clairement définie

- Tout d'abord, il faut choisir le bon positionnement par rapport à ce que l'on appelle la « frontière technologique », celle où se fait la production de connaissance et de brevet d'invention ; Il y a les pays, qui sont sur cette frontière, au premier rang desquels les Etats-Unis ; Et il y a les pays –dont ceux de l'espace euro méditerranéen– qui doivent se tenir au plus près de cette frontière, pour y recueillir les innovations et les retransformer, les adapter, sur le modèle de ce que le Japon et la Corée ont su faire dans les années 70 ; le premier choix à faire est donc de ne pas vouloir rivaliser sur la frontière technologique, mais de se positionner en « suiveurs agiles » ;
- Deuxièmement, il faut être capable de choisir des systèmes, qui permettent aux entreprises, aux centres de recherche et aux établissements de formation de travailler en symbiose, pour donner leurs chances aux PME, de jouer leur rôle de « lieu des ruptures technologiques » ; C'est l'ambition des pôles de compétitivité en PPP, sur lesquels la Tunisie met l'accent. Dans ce contexte, la priorité doit être mise sur les entreprises et sur leur financement ; et plus particulièrement sur les entreprises les moins innovantes, trop souvent oubliées dans les politiques publiques, qui –solution de facilité– se limitent aux segments des entreprises déjà innovantes ;

- Troisièmement, la question de la sélectivité est importante, qui doit conduire à concentrer les moyens sur un petit nombre de secteurs et de mécanismes, car il y a en général beaucoup trop d'institutions et d'initiatives, dont le management est rendu inefficace du seul fait de leur pléthore ;
- Enfin, quatrième, cette stratégie suppose de faire des choix financiers –dans les budgets publics, comme dans les business plans des entreprises– qui soient de nature à favoriser tout cela ; L'expérience internationale montre que le soutien à l'innovation dans les entreprises suppose un renforcement significatif de l'offre en capital investissement ; au niveau duquel doit jouer la concurrence la plus large.

2.2 Le capital investissement est un outil clé de toute politique d'innovation, mais à condition de veiller au respect d'un certain nombre de conditions de son succès

- De son expérience internationale, le Groupe AFD/PROPARCO, tire la conclusion que les interventions en fonds propres sont l'outil le plus adapté au financement des entreprises innovantes. La valeur ajoutée des fonds d'investissement réside, [i] d'une part, dans la prise de risque qu'ils acceptent, et [ii] d'autre part, dans le travail de coaching que les équipes de gestion des fonds, jouent auprès des chefs d'entreprises ;
- Mais il y a des **conditions de succès** à maximiser, sur la réalisation desquelles vos partenaires que sont le Groupe AFD/PROPARCO et la BEI ont commencé à réfléchir avec vous :
 - 1) D'une part, la mise en place d'un cadre juridique ouvert, lisible, compétitif d'un point de vue international, est essentielle pour attirer les fonds privés, qui peuvent provenir soit de ressources locales soit de ressources internationales.
 - 2) D'autre part, lorsque l'on vise l'innovation, il est indispensable de s'appuyer sur des équipes de gestion ayant une très grande technicité ; laquelle a bien évidemment un coût, qu'il faut accepter de payer ;
 - 3) Par ailleurs, il est crucial de donner un maximum de liberté d'action aux équipes de gestion des fonds d'investissement, car elles accompagnent des opportunités portées par des entreprises, qui –évoluant dans un environnement mouvant– exigent une grande réactivité ;
 - 4) **Et surtout, il est absolument indispensable d'avoir une définition très claire –et surtout non susceptible de remise en cause ultérieure– de ce qu'est un projet innovant ;** Il est crucial –pour la crédibilité de la politique publique d'innovation toute entière– que la SICAR ou le FCPR qui investit dans une entreprise innovante ait l'assurance de ne pas voir remises en cause, *ex post*, les mesures incitatives, qui prévalaient au moment de la réalisation de l'investissement. Ceci nécessite la mise en place un mécanisme formel, du type « commission d'accréditation » des projets innovants.

Plusieurs **définitions de l'innovation** existent, dont celle du Livre blanc français sur la question, qui caractérise l'innovation comme étant « **la création d'un avantage concurrentiel par un nouveau produit ou un nouveau service, un nouveau procédé ou une nouvelle organisation** ».

Cette définition présente l'avantage de lever l'ambiguïté entre innovation et invention, qui est souvent à la source de malentendus.

3 LE FONDS AJYAL EST DE NATURE A DEMULTIPLIER LES ACTIONS DEJA MENEES PAR LES BAILLEURS DE FONDS INTERNATIONAUX DANS LES DOMAINES DU CAPITAL INVESTISSEMENT ET DE L'ENCOURAGEMENT A L'INNOVATION

3.1 Le Fonds AJYAL, tel qu'à l'AFD nous le comprenons, devrait offrir un cadre accueillant aux investissements étrangers, grâce à trois éléments-clé

1. Les fonds publics logés dans le fonds souverain, seront canalisés vers les sous-fonds thématiques, où ils seront **abondés par des fonds privés** ; la part souveraine étant toujours minoritaire ;
2. La gestion de ces sous-fonds sera confiée à des **équipes de gestion privées**, tunisiennes ou étrangères, présentant des « **track records** », des historiques de performances avérés, et convaincants ;
3. Les **4 conditions du succès** identifiées au point précédent seront une préoccupation constante de tous les acteurs publics et privés, agissant dans le cadre du Fonds AJYAL.

3.2 Le Groupe AFD / PROPARCO est déjà aux côtés de la Tunisie sur ces différentes actions

- PROPARCO et l'AFD soutiennent de longue date le **capital investissement** en Tunisie.
 - PROPARCO a notamment accompagné l'expérience du fonds TUNINVEST INNOVATION (un des dix fonds lancés par Tuninvest), qui a investi dans des entreprises très innovantes : comme la Clinique HANNIBAL (clinique de cancérologie qui devrait être la première unité intégrée de traitement du cancer) ; l'Université ESPRIT (école d'ingénieurs en informatique) ; la société de service informatiques DISCOVERY (premier intégrateur de gestion et de production en Tunisie) ; le site de voyage TRAVELTODO (première agence de voyage en Tunisie) ;
 - Dans le même esprit, PROPARCO est actionnaire du fonds KANTARA, géré par Abraaj ; et du fonds INTAJ, géré par Swicorp ;
 - Enfin, l'AFD apporte un soutien –en formation et en renforcement de capacité– à l'équipe de gestion publique de SAGES-Capital ;
- L'AFD et les différents fonds publics français, dont elle assure la gestion –le PRCC, le FFEM, la Facilité micro finance– mettent en œuvre d'**autres outils**, qui viennent en soutien à l'innovation dans les entreprises :
 - C'est le cas des lignes de crédit restructuration financière et mise à niveau– L'entreprise de médicaments génériques MEDIS –innovante dans le domaine de la lutte contre la maladie d'Alzheimer– en donne un bel exemple ; de même que l'entreprise SOFTEN, dans le domaine des chauffe eau solaires ;

- Il est de même de l'outil PRCC, Programme de renforcement des capacités commerciales, avec lequel l'AFD soutient le cluster d'entreprises du secteur de la mécanique, au sein du POLE DE COMPETITIVITE DE SOUSSE. Ce projet suscite de grandes attentes en termes d'apprentissage méthodologique dans le domaine de la mise en synergie et de la mutualisation des moyens –notamment d'innovation– d'entreprises partageant un même métier ; Dans le même esprit, l'AFD a organisé en juin 2011 un séminaire régional Maghreb de partage d'expérience des clusters d'entreprises ;
- Il en est enfin de même pour l'outil FFEM, Fonds français pour l'environnement mondial, qui a accompagné l'ANME dans l'élaboration de la réglementation thermique des bâtiments et contribué à produire ou adapter des technologies pilotes, jusqu'au stade de leur transfert aux opérateurs privés.
- Enfin, le micro-crédit –que l'AFD soutient à travers l'opérateur associatif ENDA INTERARABE, déjà actif, et à travers l'ADIE, Association française pour le droit à l'initiative économique, qui prépare son implantation en Tunisie ; par ailleurs, les dispositifs associatifs de parrainage et de prêts d'honneur à des jeunes promoteurs, du type du RESEAU ENTREPRENDRE, avec lequel l'AFD est en contact, sont de nature à jouer un rôle d'amorçage sur des micro entrepreneurs à fort potentiel.
- Enfin, l'AFD soutient de longue date la formation professionnelle en Tunisie, dont elle accompagne aujourd'hui la montée en gamme technologique, notamment dans les métiers de l'aéronautique ; et elle élargit son champ d'action à l'enseignement supérieur professionnalisant, en finançant la création de l'ENIB, école d'ingénieur de Bizerte ;

EN CONCLUSION

- En conclusion, le Groupe AFD-PROPARCO salue la création du Fonds AJYAL et souscrit à ses objectifs, qu'il est disposé à accompagner avec toute la palette de ses instruments, rappelée ci-dessus.
- Dans cette perspective de collaboration, le Groupe AFD/PROPARCO sera très attentifs aux quatre conditions du succès du capital investissement, que lui enseigne son expérience internationale : [i] un cadre juridique ouvert, lisible et compétitif au niveau international ; [ii] des équipes de gestion ayant une très grande technicité et donc un coût qu'il faut accepter ; [iii] un maximum de liberté d'action aux équipes de gestion des sous-fonds thématique ; et [iv] une définition claire et stable des critères d'éligibilité des opérations, dans le cas où celles-ci bénéficient d'incitations publiques, notamment fiscales.
- En fait, derrière tout cela, l'enjeu pour la Tunisie, est de créer une véritable place financière internationale, capables d'attirer les meilleures équipes nationales et internationales et les différents métiers liés au capital investissement.